

Monsieur Ludovic FOUCHÉ  
Président  
VELOCITE  
16 rue Ausone  
33000 BORDEAUX

ESPACE PUBLIC ET ENVIRONNEMENT  
Nos références : SC/CB/2025-087  
Dossier suivi par : Stéphane CASTERAN  
Téléphone : 05.56.55.66.90

Mérignac, le

**23 JUIL. 2025**

OBJET : Plaidoyer Vélocité

Monsieur le Président,

Alain Anziani a signé le plaidoyer de votre association en faveur du vélo en 2020, avant d'être élu Maire de Mérignac.

En avril 2024, vous lui avez écrit pour réaliser un bilan intermédiaire de la mise en œuvre des engagements pris lors de la signature du plaidoyer, ce bilan devant être rendu public. Il vous a été répondu en mai 2024 avec un dossier complet. Ne voyant pas de publication des résultats de ce bilan intermédiaire, les services sont revenus vers vous en décembre 2024, mais sans recevoir de réponse.

Vous comprendrez donc mon étonnement d'apprendre que vous avez tenu une conférence de presse le 6 juin avec les résultats supposés définitifs de votre bilan de « mandat cyclable » (2020-2025) alors qu'une partie des données fournies date d'avril 2024 et sont donc à mettre à jour.

Par ailleurs, un certain nombre d'éléments transmis dans notre réponse ne nous semblent pas avoir été pris en compte.

Je souhaite donc, comme vous le proposez en page 2 de votre communiqué de presse, que soit revu le bilan spécifique à Mérignac afin que ce dernier reflète mieux le degré d'engagement de notre collectivité dans le développement de la pratique du vélo.

Vous trouverez ci-joint les remarques et demandes de rectifications émanant des services.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.



Thierry TRIJOULET  
Maire de Mérignac

## Demandes de rectification – bilan cyclable Mérignacais

Aménagements : il manque toutes les allées de parc ouvertes à la circulation publique (château, Burck etc...).

L'open data utilisé n'est pas forcément à jour, il manque donc des ménagements (avenue de l'Argonne), il manque aussi toute la carte des zone 30.

La ville n'est pas en zone 30 officiellement même si ce dispositif n'existe pas réglementairement mais tous les coeurs de quartiers sont à 30 km/h soit 75 % environ des 1000 rues et 335 km de voies.

### 1- Ville apaisée

Nouveau secteur sans circulation motorisée : ZAC centre-ville : rue Beaumarchais et de la Vielle Eglise en aires piétonnes avec secteur borné et horaires pour les livraisons depuis **2022 : environ 285 m linéaires**

Le nombre de places auto en baisse via des aménagements visant à les mettre aux normes à créer des places PMR à supprimer les places inutiles ou non réglementaires

### 2- Génération vélo

Pédibus ou vélo-bus : la ville accompagne 4 pédibus et un vélo-bus est en cours de création. Cet accompagnement consiste en des travaux d'aménagement et de signalisation, une aide en termes de documents de communication et une offre de chasuble pour les enfants et parents accompagnants.

- 2 lignes Pédibus sur l'école maternelle Anatole France
- 2 lignes Pédibus sur l'école primaire Oscar Auriac et un vélo-bus
- 3 pédibus sur l'école primaire Marcelin Berthelot
- 2 pédibus et vélo-bus sur l'école Rosa Bonheur

### SRAV :

Organisation du p'tit tour avec usep

Achat de 40 vélos

Mise à disposition de draisiniennes et tricycles dans toutes les maternelles

### Projet en cours :

Participation annuelle au challenge de la mobilité inter-école (communication à toutes les directement d'établissements)

### 3- Action mairie

- Journée de sensibilisation à la pratique du vélo : la ville a organisé la fête du vélo en 2023 en partenariat avec Vélocité. Les journées des nouveaux arrivants mérignacais sont proposés à vélo. La maison du vélo, abritée gratuitement par la ville et financée à hauteur de 25 K€/an, participe à de nombreux évènements de la ville. La ville a acquis des racks à vélo mobile pour les déployer sur l'ensemble de ces évènements.
- La ville a déployé un nombre d'actions concrètes (service de location longue durée à petit prix, prêt gratuit pour les personnes en précarité, aides à l'achat de vélo les plus élevées de Gironde) qui certes n'a pas fait l'objet d'un plan vélo voté mais qui démontre son engagement opérationnel.
- Forfait mobilité durable auprès des agents : ce dernier est actif depuis 2024 et la ville participe tous les ans au challenge de la mobilité (en offrant notamment une réparation gratuite de vélo, du marquage b icy-code)
- Prêt vélo aux agents : la ville a acheté plus de 20 vélos depuis 2022 pour les déplacements professionnels et autorise le remisage à domicile exceptionnel pour tester des vélos à assistance électrique de la flotte pour les agents qui souhaiteraient modifier leur mode de transport. Des tests sont en cours pour des vélos cargos pour les services techniques.
- La journée de découverte de la ville pour l'accueil des nouveaux mérignacais se fait à vélo (pour ceux qui le peuvent) depuis deux années 2024 et 2025.

#### HÔTEL DE VILLE

60, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny - 33705 Mérignac Cedex  
Téléphone : 05 56 55 66 00 - Fax : 05 56 55 66 02  
[merignac.com](http://merignac.com)